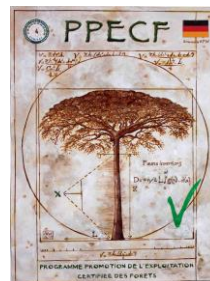


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »

Formulaire de demande de Co-financement
A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège, Belgique)
Nom du contact	Contact principal : Jean-Louis Doucet Contacts secondaires : Adeline Fayolle, Cédric Vermeulen, Davy Fonteyn
Adresse	Passage des Déportés, 2, B-5030 Gembloux, Belgique
Téléphone	+32 81 622341
Fax :	
E-mail :	jldoucet@uliege.be , davy.fonteyn@student.ulg.ac.be , adeline.fayolle@uliege.be / cvermeulen@uliege.be

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège (Belgique)

4. PARTENAIRES

Nom de l'organisation / société	Gembloux Agro-Biotech en association avec Nature +
Nom du contact	Contact principal : Charles Bracke, contact secondaire : Barbara Haurez
Adresse	Rue Provinciale, 62, 1301Wavre, Belgique

Téléphone	+32 81 6226 36
Fax :	+32 81 62 23 42
E-mail :	c.bracke@natureplus.be / b.haurez@natureplus.be
Statut	Association sans but lucratif

Nom de l'organisation / société	Precious Woods - CEB
Nom du contact	Philippe Jeanmart
Adresse	B.P. 2262 Libreville, Gabon
Téléphone	+241 73 45 79
Fax :	+241 73 87 81
E-mail :	philippe.jeanmart@preciouswoods.com
Statut	Société d'exploitation forestière

5. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Gabon	Région de l'Ogooué-Lolo(Gabon)	Precious Woods- CEB (PW-CEB)

6. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	Du 01 / 09 / 2018 au 31/12/2020
Durée	28 mois	
Budget estimé	€ 199.600,00 (dont 100.300 € sont apportés par les partenaires)	
Financement demandé	€ 99.300,00	

7. RESUME DU PROJET (une page maximum)

En Afrique centrale, l'exploitation sélective de bois d'œuvre représente l'affectation forestière dominante avec près de 50 millions d'ha. Si elles sont gérées durablement, comme le préconise la certification FSC, les concessions forestières pourraient présenter une opportunité unique d'alliance entre la production du bois d'œuvre et la protection de la grande faune. Cependant, les normes et règles associées à la certification peuvent être complexes et difficiles à mettre en œuvre par les exploitants forestiers sans l'appui de spécialistes de ces questions. En effet, les exigences liées à la gestion de la faune dans les forêts certifiées sont parmi les plus difficiles à atteindre, tant du point de vue des inventaires des populations animales que de leur gestion à plus long-terme.

Afin de promouvoir le rôle de la certification forestière dans la préservation de la biodiversité animale, et de faciliter l'intégration des normes de certification dans la politique des entreprises, l'objectif du présent projet vise au développement d'approches standardisées et répliquables en vue d'assurer une gestion durable de la faune dans les forêts certifiées. Plus particulièrement, le projet ambitionne :

- i) De mettre au point une méthode d'inventaire de la faune novatrice, efficiente et répliquable sur base de pièges photographiques ;
- ii) D'élaborer un guide technique accessible aux concessionnaires, décrivant les meilleures pratiques pour la gestion de la faune dans les concessions forestières ;
- iii) D'évaluer le potentiel de conservation des concessions certifiées en comparaison avec d'autres affectations des terres (aires protégées, finages villageois).

Les résultats du projet permettront d'améliorer la gestion de la faune au sein de la concession forestière partenaire (Precious Woods-CEB) via l'application d'une méthode robuste et efficace d'évaluation et de suivi de la faune dans un contexte d'exploitation certifiée. Cette méthode standardisée pourra être ensuite facilement répliquée dans d'autres concessions désireuses d'améliorer leur monitoring de la faune. A cette fin, une boîte à outils méthodologique dédiée aux inventaires par pièges photographiques sera développée et mise à disposition des entreprises. Un guide technique présentant les meilleures pratiques de gestion sera également produit pour permettre aux gestionnaires forestiers d'établir des plans de gestion de la faune efficaces. De plus, la contribution des sociétés certifiées à la préservation de la biodiversité animale sera évaluée en comparant les données collectées dans la société partenaire avec celles d'inventaires suivant la même méthodologie, effectués dans des affectations forestières contrastées (aires protégées, finages villageois).

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

8. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Dans le cadre du processus de certification FSC, les exploitants forestiers doivent prouver en regard des Principes 6 et 8 que l'état de la forêt et les impacts environnementaux de la gestion forestière ont été évalués, et que des pistes pour l'amélioration de la protection de la faune ont été proposées. Des inventaires fauniques, standardisés et facilement reproductibles, sont donc nécessaires afin(1) d'orienter et de localiser au mieux les efforts de conservation et (2) de développer des stratégies visant à la durabilité de la gestion de la faune sauvage au sein des forêts certifiées. La mise à disposition pour les concessionnaires d'outils opérationnels est un moyen efficace d'améliorer leurs pratiques de gestion.

9. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

L'intensification des activités humaines, la demande croissante en protéines animales suite au boom démographique et le braconnage organisé (ivoire, écailles de pangolins,...) entraînent une pression croissante sur la faune sauvage des forêts d'Afrique centrale. Pourtant, l'état actuel des populations animales reste encore mal connu dans la plupart des régions, en particulier dans les concessions forestières dont le rôle en termes de conservation de la faune pourrait être important. Constituant la principale forme d'affectation des terres, l'exploitation forestière sélective, pourrait, si elle est gérée durablement, présenter une opportunité unique d'alliance entre production et protection. Les concessions pourraient (1) permettre d'améliorer la connectivité entre le réseau d'aires protégées existant, (2) empêcher les prélèvements illégaux grâce à une surveillance renforcée du territoire. Les dynamiques méta-populationnelles seraient ainsi favorisées par le flux de gènes ou les migrations,

spécifiquement pour les organismes à large domaine vital (éléphants et grands primates, par exemple). Actuellement, très peu d'études ont permis d'avérer de telles hypothèses. Il est donc important d'examiner l'efficacité des mesures liées à la certification afin de valider ou d'optimiser les mesures de protection induites par cette dernière au sein des concessions.

10. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

Une gestion efficace de la faune sauvage au sein des concessions certifiées concourt à l'objectif global d'une gestion raisonnée et durable du patrimoine forestier d'Afrique centrale. La certification FSC impose une évaluation des populations animales, et un suivi de ces populations en regard des activités d'exploitation menées. Cependant, ces exigences sont difficiles à appréhender pour les concessionnaires forestiers, par manque d'expertise interne et de compétences techniques. La collaboration avec des spécialistes peut pallier ces difficultés, via le développement de pratiques adaptées, intégrant les résultats scientifiques et les contraintes spécifiques liées à l'exploitation. Dans cette optique, le présent projet vise au développement d'approches standardisées et répliquables en vue d'assurer une gestion durable de la faune dans les forêts certifiées, depuis l'inventaire jusqu'au plan de gestion.

Trois volets d'activités sont prévus dans le cadre du projet :

1) Mise au point d'une méthode d'inventaire de la faune novatrice, efficiente et répliquable sur base de pièges photographiques. Une étude pilote sera entreprise au sein de la concession Precious Woods-CEB au Gabon. Les modalités techniques des inventaires respecteront les recommandations du protocole international TEAM (*Tropical Ecology Assessment & Monitoring*) adapté aux inventaires multi-espèces par pièges photographiques dans les zones tropicales. L'application de ces standards rendra possible la comparaison des résultats de l'inventaire avec de nombreuses autres études réalisées en Afrique centrale.

L'opérationnalisation des inventaires au sein de PW-CEB s'effectuera par le développement d'une boîte à outils contenant : un protocole adapté, des fiches de terrain et d'encodage, un guide d'identification des espèces animales, et des routines pour l'analyse des données en lien avec le logiciel SMART.

Disposant du matériel, d'un personnel formé, et d'un appui institutionnel, la société cible pourrait ainsi devenir le premier site pilote pour le monitoring de la grande faune en Afrique centrale en dehors des aires protégées. Par ailleurs, ces outils standardisés seront facilement transposables à d'autres sociétés forestières demandeuses d'un tel suivi.

2) Elaboration d'un guide technique décrivant les meilleures pratiques pour la gestion de la faune dans les concessions forestières. De nombreux documents traitant des méthodes d'inventaires et de suivi de la faune sont disponibles. Cependant, il n'existe pas actuellement d'outil opérationnel facilement appropriable par les exploitants forestiers. Le projet réalisera un état des lieux des méthodes d'inventaires et des mesures de gestion de la faune, afin d'identifier les pratiques les plus pertinentes dans le contexte des concessions forestières. Cet état des lieux inclura une revue de la littérature grise et scientifique, mais aussi des diagnostics sur site dans différentes concessions certifiées au Cameroun et au Gabon. Ces dernières seront retranscrites dans un guide technique opérationnel mis à disposition des exploitants forestiers. Un canevas modèle de plan de gestion de la faune sera également intégré à ce guide.

3) Evaluation du potentiel de conservation des concessions certifiées en comparaison avec d'autres affectations des terres (aires protégées, finages villageois). Cette évaluation comparée permettra de répondre à un objectif plus global de promotion du rôle de la certification forestière dans la préservation de la biodiversité animale. En répliquant le dispositif standardisé d'inventaire par piège photographique (Activité 1) à d'autres affectations forestières (Parc National d'Ivindo et finages villageois proches en lien avec le projet SWM du Cirad), ce troisième volet d'activités générera des résultats à portée plus large permettant de soutenir par des analyses scientifiquement robustes la valeur ajoutée de la certification forestière en termes de préservation de la faune.

11. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les bénéficiaires du projet sont : le Forest Stewardship Council (FSC), les concessionnaires forestiers certifiés, les concessionnaires désireux de s'engager dans un processus de certification et les communautés locales et l'Administration forestière (DGEF et DGFAP).

Le projet bénéficiera au FSC par un suivi plus efficace de l'impact des pratiques de gestion forestière (Critères 7.1. et 8.2). L'amélioration des plans de gestion de la faune permettra également de contribuer à la protection des espèces animales rares, menacées et en danger d'extinction (Critère 6.2). Les résultats, s'ils s'avèrent positifs, permettront au FSC de démontrer la valeur ajoutée de la certification par rapport à des exploitations non certifiées.

Les concessionnaires forestiers déjà certifiés tireront avantage des résultats du projet en répondant aux exigences des référentiels de certification sur la gestion de la faune. De manière plus spécifique sur le site pilote de la PW-CEB au Gabon, la formation du personnel aux méthodes d'inventaires et aux analyses des données issues des pièges photographiques permettra également de développer de nouvelles compétences techniques au sein de la société.

Les concessionnaires forestiers désireux de se lancer dans une démarche de certification profiteront également des retombées du projet via le guide technique des meilleures pratiques de gestion de la faune et la boîte à outils dédiée aux inventaires par pièges photographiques qui seront produits.

En proposant des inventaires de faune, standardisés et répliquables, sur base d'outils innovants et efficaces que sont les pièges photographiques, ce projet permettra plus globalement de faciliter le respect des exigences liées au référentiel FSC pour les critères 6.2, 7.1 et 8.2 et ainsi contribuer potentiellement au développement de nouvelles superficies forestières certifiées dans le futur.

Pour finir, une connaissance accrue et une meilleure gestion des populations animales dans les concessions certifiées renforceront à termes la gestion durable de la biodiversité dans les paysages forestiers d'Afrique centrale. En garantissant l'intégrité de leurs fonctions, les forêts continueront à produire de multiples biens et services essentiels aux communautés locales.

Le projet est mis en œuvre par trois institutions :

- Gembloux Agro-Bio Tech (GbxABT)/Université de Liège
- Association sans but lucratif (asbl) Nature +
- Société forestière Precious Woods-CEB

Les responsabilités sont partagées de façon suivante :

- GbxABT est responsable de l'implantation des inventaires par pièges photographiques au sein (1) du site pilote de la PW-CEB et (2) dans les autres affectations forestières ;

- Nature + est responsable de l'élaboration du guide technique des meilleures pratiques de gestion ;
- GbxABT et Nature + sont responsables du développement de la boîte à outils destinée aux inventaires de faune par pièges photographiques ;
- Precious Woods-CEB s'engage à mettre à disposition des moyens humains, logistiques et matériels afin de faciliter le déroulement du projet.

Plus globalement, ce projet mobilisera également toute une série de spécialistes actifs dans la région pour des expertises ponctuelles ou des aides sur le terrain. Ces partenaires sont l'Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon (via Katharine Abernethy), le CIRAD (via Daniel Cornélis), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET, via le Pr. Alfred Ngomanda) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB via Roseline Beudels).

Le matériel acquis sur base des financements demandés sera ensuite valorisé dans d'autres projets de recherche au sein des concessions forestières certifiées également demandeuses d'un suivi de la faune. Les pièges photographiques seront donc la propriété du laboratoire de foresterie tropicale de Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège) mais resteront actifs dans la sous-région.

Section 2 : L'INTERVENTION

12. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Le dispositif d'inventaire et de suivi de la faune, standardisé et répliquable développé dans ce projet permettra à la société partenaire de prouver les efforts entrepris afin de maintenir ou d'assurer les exigences liées à la certification en répondant à plusieurs Principes et Critères du FSC.

Le suivi de faune par pièges photographiques permettra en effet de répondre au Principe 8 traitant de l'évaluation de l'état de la forêt et des impacts environnementaux de la gestion forestière. Le critère 8.2, *via* les indicateurs 8.2.5, 8.2.6, 8.2.8 et 8.2.14, sera plus particulièrement concerné.

Les résultats des inventaires permettront également de faire évoluer le plan de gestion de la faune de Precious Woods-CEB en apportant des pistes pour l'amélioration de la protection de la faune dans les zones exploitées et en dehors (forêts villageoises et Aires Protégées), répondant ainsi au Principe 6 (Critère 6.2 : Indicateurs 6.2.4, 6.2.6 et 6.2.11) ; Critère 7.1. : indicateurs 7.1.8 à 7.1.10).

13. EN QUOI L'INTERVENTION RÉPOND-ELLE AUX OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Les exigences liées à la gestion de la faune sont difficilement appréhendables par les concessionnaires forestiers par manque d'expertise interne. En contribuant à l'établissement d'approches standardisées et répliquables en vue d'assurer une gestion durable de la faune dans les forêts certifiées depuis l'inventaire jusqu'au plan de gestion, le projet concorde avec les objectifs généraux du PPEFC. En effet, le projet contribue à plusieurs résultats du cadre logique du PPEFC. Résultat 2 « La qualité de l'exploitation industrielle est améliorée » :

- Activité : « Appuyer le volet biodiversité ». Via le développement d'une méthode standardisée d'évaluation et de suivi de la faune adaptée au contexte des concessions forestières, et la production d'une guide technique présentant les meilleures pratiques en termes de gestion de la faune, le projet participera à la mise en œuvre d'approches adaptées de gestion de la faune.

Résultat 3 : « La communication sur l'exploitation durable industrielle est renforcée ».

- L'activité : « Faire une analyse comparée des modes de gestion forestière ». Le potentiel de conservation des concessions forestières certifiées sera évalué à travers une comparaison de l'abondance et de la composition de communautés animales entre ces concessions, les aires protégées et les finages villageois ;
- Activité « Produire des communications ponctuelles spécifiques ». Les résultats de ce projet seront largement diffusés via différents canaux : articles scientifiques et de vulgarisation, communications lors de conférences internationales et d'enseignements, outils pratiques à destination des exploitants forestiers certifiés ou engagés dans le processus de certification.

L'ensemble des activités du projet contribuera à la promotion de la certification forestière en facilitant l'application du référentiel FSC. Les communications réalisées tout au long du projet participeront à l'amélioration de l'image des bois tropicaux certifiés, en Europe et dans le monde.

14. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

Le bon déroulement du projet repose avant tout sur une stabilité politique au niveau des pays d'action, en l'occurrence le Gabon. La stabilité du marché du bois doit également être assurée afin de maintenir l'intérêt des sociétés privées vers la certification forestière.

En termes de risques, l'accès aux sites doit être confirmé par une pérennité des contacts et collaborations avec l'ANPN. La convention tripartite GxABT (ULiège)-CENAREST-ANPN récemment signée permettra de fournir un cadre institutionnel à l'intervention proposée.

L'accès aux concessions certifiées est quant à lui garanti suite à la convention de collaboration existant entre PW-CEB et Nature +. Les nombreux échanges entretenus avec le responsable du site et la direction générale témoignent de la réelle volonté de la société PW-CEB à s'engager sur le long terme dans un plan de gestion de faune de ses concessions.

Les principaux risques sont finalement liés aux dégâts potentiels par les éléphants et le vol des pièges photographiques servant aux inventaires. Ce dernier risque peut être fortement atténué par une sensibilisation sur les activités menées et l'engagement dans l'équipe de travail de personnes habitant dans les villages où sont retrouvés les chasseurs qui opèrent dans la zone inventoriée. Un budget prenant en compte des potentiels vols est cependant nécessaire. Des précautions particulières seront également prises lors de l'installation des pièges afin de minimiser les dégâts sur le matériel et leur destruction par les éléphants de forêt.

14. BUDGET DETAILLE DE L'INTERVENTION

Veillez fournir un budget détaillé du projet au format Microsoft Excel (**annexe III du modèle de Convention**) et le joindre à cette candidature. Lorsqu'une partie des fonds du projet sera issue d'une autre entité que PPECF, veuillez-vous assurer que ces contributions sont clairement identifiées et imputées. Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les catégories de budget. **Le budget doit impérativement être libellé en EURO**

15. CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION

Veillez démontrer à l'aide de **l'annexe VIII** que l'intervention s'inscrit bien dans le cadre logique du Programme tel que présenté à l'annexe IX.

CHECKLIST avant envoi à l'adresse email ***ppecf.comifac@gmail.com***

Avant d'envoyer votre proposition, veuillez vérifier que votre demande est complète en contrôlant les points suivants :

- Le formulaire (annexe I) de demande et ses annexes (III et VIII) sont complets et remplis conformément aux instructions fournies dans le formulaire de demande.
- Le formulaire de demande (Annexe I) et les annexes (III et VIII) appropriées sont soumis en version électronique (sur format word et excel exclusivement).
- Les trois annexes (I, III et VIII) sont rédigées en français.
- Le budget et les sources de financement escomptées éventuelles sont présentées selon le format du formulaire de demande (annexe III) et libellés en Euros (€).
- Les informations fournies dans le cadre logique de l'intervention (annexe VIII) sont présentées de manière claire et suffisamment détaillées pour faciliter une gestion et un contrôle efficaces du Programme et l'établissement de rapports d'avancement.
- La Charte du Programme (annexe II) applicable au contrat a été étudiée avec attention, si bien qu'avant de s'engager dans la préparation de l'intervention, votre organisation est informée de ses droits et obligations dans le cas où votre proposition satisfait à l'ensemble des critères d'évaluation administrative et technique et où un contrat est proposé à votre organisation.